

DEPARTEMENT  
DE LA DROME

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE NYONS

| NOMBRES DE MEMBRES                      |                |   |
|---|----------------|---|
| Afférents<br>au<br>Conseil<br>Municipal | En<br>exercice | Qui ont pris<br>part à la<br>Délibération |
| 29                                      | 29             | 28  |
| PROCURATIONS : 5                        |                |   |

Séance du 5 AVRIL 2023

|                        |
|------------------------|
| Date de la convocation |
| 30 mars 2023           |

|                  |
|------------------|
| Date d'affichage |
| 30 mars 2023     |

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
et le CINQ AVRIL

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

**Présents :** M. DAYRE - Mme LAURENT - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - M. ROUSSELLE - Mme LOUPIAS, Adjoints,  
M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BRUN-CASTELLY - M. CARRERE - M. RINCK - M. TEULADE - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme AUDIBERT - Mme MACIPÉ - Mme BOUNIN - M. ALLÉE - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

**Absents avec procuration :** M. TATONI - Mme BERGER-SABATIER - M. MOUTARD - Mme BOTTINI - Mme TAILLEUX.

**Secrétaire de séance :** Mme TEISSEYRE

2023 - 04 - 38

AFFAIRES FINANCIERES

Subvention Conventionnelle 2023  
au profit de l'Institut du Monde de l'Olivier (I.M.O.)

RAPPORTEUR : M. le Maire

Afin de contribuer au développement et au rayonnement de l'Institut du Monde de l'Olivier, le Conseil Municipal de la Ville de Nyons, lors de sa séance du 8 septembre 2021, a autorisé le renouvellement de la convention intervenue entre la Commune de NYONS et l'I.M.O. pour une période de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Cette nouvelle convention prévoit de verser, annuellement à cet organisme, une subvention d'aide au fonctionnement d'un montant de 25 000 €.

M. Christian TEULADE ne prend pas part au vote

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le versement par la Mairie d'une subvention de fonctionnement de 25 000 € au profit de l'Institut du Monde de l'Olivier pour l'année 2023 (montant identique à celui de 2022).

Cette dépense est prévue à l'article 6574-1 du Budget Primitif.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,  
Maire de NYONS

  
